

RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS




ORGANISATEUR(S) : RÉSEAU DES POINTS D'APPUI LOCAUX À LA VIE ASSOCIATIVE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2 heures 30

Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Qui dirige l'association ? Quelles sont les responsabilités ? Que risque-t-on ? Comment s'en protéger ?

Cette séance vise à permettre aux participants de mesurer pleinement l'étendue de leur responsabilité sur le plan civil et pénal que ce soit au titre de leur association ou à titre personnel.

C'est également leur permettre d'avoir conscience des besoins en terme d'assurance (activités, locaux, ressources humaines salariées, bénévoles...).

DATE(S) DE LA FORMATION

16 décembre 2024
18h30 - 21h

LIEU DE LA FORMATION

12 rue du professeur Garrigou Lagrange
Centre Départemental Nelson Paillou
64000 PAU

POUR S'INSCRIRE

- 05 59 14 19 61
- contact@palva.fr
- <https://formations-benevoles-nouvelleaqu...>

STRUCTURE FORMATRICE

- Réseau des Points d'Appui Locaux à La Vie Associative
- Voir la présentation de cette structure